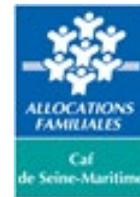




## Projet Pédagogique 2021 / 2022



### **Présentation de la structure :**

Accueil de loisirs municipal « Ecole Francisque Poulbot »

Rue Georges

76360 Barentin

02 35 91 26 28 (accueil de loisirs Poulbot)

02 35 92 44 77 (accueil de loisirs Ormeaux)

03 32 94 90 20 (mairie)

### **Le Public :**

L'accueil de loisirs « Francisque Poulbot » accueille des enfants âgés de 2ans ½ jusqu'à 4 ans scolarisés. Un enfant qui vient d'avoir 5 ans peut le fêter au sein de la structure (notamment lors des sessions de vacances), afin que ce dernier puisse terminer sa semaine avant de se rendre au centre de loisirs les Ormeaux.

Les enfants accueillis à l'accueil de loisirs viennent pour la plus part de Barentin et de la communauté de commune Caux-Austreberthe. Toutefois, une minorité des enfants accueillis sont domiciliés hors communauté de commune.

### **Dates et horaires d'ouverture de la structure :**

Les enfants sont accueillis tous les mercredis durant l'année scolaire.

Lors des vacances scolaires, les enfants sont accueillis en semaine du lundi au vendredi. Il n'y a qu'aux vacances de Noël où la structure est fermée.

Tous les enfants sont accueillis directement à l'accueil de loisirs « Francisque Poulbot ». Les enfants peuvent être accueillis par un des membres de la direction mais également par les animateurs permanents de la structure.

En raison du plan vigipirate, les parents ne peuvent plus entrer à l'intérieur des locaux. L'accueil des enfants se fait donc à l'entrée de la structure. Une exception est bien évidemment possible lorsque la séparation avec le parent est difficile pour l'enfant où s'il s'agit de sa première fois au centre de loisirs.

Un service de garderie est mis à disposition des parents de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30.

Hors garderie, les parents peuvent amener leurs enfants à partir de 8h30 et les récupérer au plus tard à 17h.

Les familles ont également la possibilité d'amener leur enfant plus tard dans la matinée. Nous leur demandons juste de nous prévenir par téléphone avant 9h15, afin que la présence de l'enfant puisse être comptabiliser lorsque nous transmettons les effectifs du jour à la cuisine centrale pour le repas du midi.

Ils ont également la possibilité de venir récupérer leur enfant plus tôt dans la journée. Nous leur demandons de nous le spécifier à l'arrivée de l'enfant, par soucis d'organisation (par exemple, ne pas faire partir l'enfant en salle de sport l'après-midi si ce dernier part à 14h).

Il est tout à fait possible aussi que l'enfant puisse s'absenter de la structure pour se rendre à un rendez-vous médical par exemple, et qu'il réintègre le centre de loisirs ensuite.

### **Les Tarifs :**

Le tarif de la journée est calculé en régie municipale selon les revenus des familles (quotient CAF).

Ce tarif comprend les activités, les sorties et pique-nique si besoin ainsi que les différents repas qui ont lieu dans la journée (petit déjeuner, repas et goûter).

Les tarifs du service de garderie sont des forfaits :

- « A la carte » : 1,50euros le matin et 2 euros le soir
- « Journalier » : 2,75 matin et / ou soir

En plus du forfait choisi, il convient d'y ajouter une cotisation annuelle (frais d'inscription au service de garderie) de 12 euros.

### **L'équipe :**

L'équipe est composée de :

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 5 animateurs
- 5 personnels de service

## **La formation et le suivi des animateurs :**

Le suivi des animateurs a lieu quotidiennement grâce à la présence de l'équipe de direction sur le terrain et lors des réunions de préparation. Ces différents moments d'échanges permettent de verbaliser sur l'évolution du travail de chacun où sur d'éventuelles problématiques rencontrées sur le terrain. Ces échanges sont formateurs et ont pour but de faire avancer les animateurs dans leur parcours professionnel tout en respectant le projet pédagogique sur lequel nous avons travaillé.

Pour les mercredis de l'année scolaire, nous disposons de 2 réunions de préparation entre chaque période de vacances à vacances.

Pour les vacances scolaires en dehors de l'été, nous disposons de 3 réunions de préparation (1 pédagogique et 2 de préparation) qui ont lieu en général les 3 samedis qui précèdent le début des vacances.

Pour les vacances d'été, nous disposons d'1 réunion pédagogique pour chaque mois et de 4 réunions de préparation pour chaque mois également.

La présence des animateurs composant l'équipe lors de ses différentes réunions est obligatoire afin que chacun puisse prendre part pleinement au projet pédagogique de la structure.

Lorsque nous accueillons des animateurs stagiaires, dans le cadre du suivi de stage, ces derniers disposent en plus, de 2 ou 3 entretiens permettant ainsi de reprendre les critères d'évaluation qui ont été établis par jeunesse et sport et par l'équipe de direction.

Ces différents moments d'échange et critères d'évaluation leur sont expliqués au cours des réunions de préparation.

Les éléments logistiques liés au bon fonctionnement de la structure tels que les transports, les réservations pour les sorties, la gestion des effectifs, la communication, la gestion du budget, le personnel de service, la gestion de la désinfection des locaux ou encore le suivi sanitaire sont des éléments qui sont organisés par la direction de la structure.

## **Le projet éducatif :**

Le projet éducatif de la ville met l'accent sur 4 points :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Apprendre à bien vivre ensemble
- Respecter les besoins et le rythme de l'enfant
- Accompagner l'enfant vers plus d'autonomie

## **Les objectifs de direction :**

L'équipe de direction a défini 3 objectifs, qui vont traduire la mise en place « sur le terrain » du projet éducatif en définissant un « savoir-être » commun.

I / Mettre en place les conditions nécessaires pour que l'enfant soit en situation de sécurité permanente (physique, morale et affective).

A) Avoir un fonctionnement et des locaux conformes aux normes et aux lois.

- a) Respect de la réglementation DDCE (habilitations, diplômes, taux d'encadrement, fiches sanitaires...).
- b) Formation des agents et mise en place des procédures permettant de respecter les normes HACCP (hygiène sanitaire et traçabilité).

B) Apporter à l'équipe, les outils nécessaires pour assurer la sécurité des enfants.

- a) Temps de travail autour de la réglementation (DDCS, HACCP, INCENDIE, P.A.I, ...) qui a lieu généralement lors des réunions de préparation
- b) Point autour des soins à apporter aux enfants et des consignes pour la baignade.
- c) Communication sur les affichages mis en place au sein de la structure, les consignes de sécurité, les allergies, les comportements particuliers, les P.A.I. mis en place.
- d) Aménagement des lieux et matériel adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.

II / Apprendre à bien vivre ensemble

A) Travail autour de : « Savoir communiquer » et mise en place d'outils adaptés à toutes les personnes fréquentant la structure

- a) Entre enfants  
Mise en place de jeux et activités permettant les échanges, apprendre à exprimer, apprendre à écouter les autres, à intervenir dans une conversation
- b) Entre animateurs  
Attitude professionnelle et constructive permettant des moments d'échanges sur les pratiques de chacun en équipe sans mise en difficulté des personnes.
- c) Enfants et animateurs  
Apprendre à écouter réellement la parole de chacun, prendre le temps de bien comprendre ce que chacun souhaite exprimer pour ensuite adopter une attitude et un discours adaptés.

d) Direction/enfants/animateurs

S'assurer du bien être de chacun, être disponible pour écouter, dire les choses au fur et à mesure pour améliorer les comportements de manière progressive.

Communication simple et efficace pour adopter un discours et une attitude juste aux yeux de tous. Mise en place d'outils (cahiers de liaison, affichages, ...).

e) Personnel de service

Communiquer de manière équivalente avec les agents pour que chacun soit informé de la même manière et puisse ainsi organiser et adapter ses pratiques. La réalisation de planning permet d'aller dans ce sens et de permettre à chacun de savoir ce qu'il doit faire dans la structure.

Permettre à chacun de trouver une place au sein de la structure

B) Définir des règles /Gérer les conflits sous toutes leurs formes pour évoluer dans un climat serein et apaisé.

f) Définition des divers types de conflits, mise en place d'un champ commun

g) Régler les conflits tout de suite de manière équivalente en permettant à chacun de s'exprimer, en associant chacun des protagonistes à la résolution du problème quel qu'il soit, en étant d'accord sur la manière de régler les problèmes rencontrés.

h) Définir la place de chacun

Savoir écouter sans avoir « d'à priori » sur la situation.

Prendre du recul face à la situation pour ne pas réagir de manière inappropriée.

Expliquer et connaître les différentes manières de régler les conflits.

Echanger avec l'équipe d'animation et de direction sur la situation lorsque cette dernière amène des difficultés.

### C) Partager et organiser les espaces de la structure

- a. Partager les espaces de manière équitable entre les différents groupes, mais également en fonction des besoins liés aux projets mis en place.  
Permettre que les espaces ne soient pas figés et faire en sorte qu'ils soient adaptables en permanence en fonction des besoins.
- b. Organiser les espaces en fonction des besoins, des centres d'intérêts des enfants, de leurs envies. Permettre aux enfants d'influencer et de modifier l'organisation, le thème et l'agencement de leurs espaces de vie et de jeu.

### D) Adapter les moments à vivre et les activités aux besoins des enfants en aménageant les salles et en variant les domaines d'activités proposés.

- a) Créer une ambiance agréable et adaptée aux enfants (musique, cadre, décoration, agencement des lieux, ...).  
Intégrer les enfants dans la mise en place de leur salle
- b) Proposer des activités de qualité adaptées aux publics :
  - Activités ayant du sens pour les enfants.
  - Activités et matériel préparé, aménagement et menée d'activité adaptés aux publics.
- c) Permettre aux enfants de jouer ensemble en organisant des moments fédérateurs
- d) Permettre aux enfants de s'isoler et d'être au calme grâce aux aménagements proposés.
- e) Proposer aux enfants de choisir entre différents domaines d'activités, coins à thèmes.

- f) Permettre aux enfants de ne rien faire.

### III/ Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie.

- A) Permettre à l'enfant de « faire seul » ou d'apprendre à « faire seul » et « ne pas faire à la place de ».
  - a) Temps de travail autour des capacités des enfants en fonction de leur âge.
  - b) Détailler et tester si besoin ses activités lors des réunions de préparation, afin de voir si elles sont conformes aux capacités des enfants, afin que ces derniers puissent être le plus possible acteur lors de l'activité.
  - c) Créations d'outils favorisant l'autonomie pendant les activités (fiches techniques, feuille de route, affiches, points de rendez-vous, malles de pôles...).
  - d) Matériel adapté à l'âge des enfants.
  - e) Laisser le temps à l'enfant pour apprendre à faire seul sans mise en difficulté, prendre le temps avec lui.
  - f) Associer les enfants à tous les moments de l'activité (préparation, menée, rangement, ...).
  - g) Associer les enfants au fonctionnement et à la vie de de la structure (fiche de sortie, matériel, agencements, ...).

## B) Mettre en place des aménagements adaptés

- a. Permettre aux enfants d'être autonomes dans sa ou ses salle(s) en mettant le matériel à disposition avec une organisation permettant une responsabilisation des enfants, tout en garantissant leur sécurité.
- b. Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie pendant les différents temps de repas (petit déjeuner, déjeuner, goûter).
  - Apprendre à se servir et débarrasser son assiette seul
  - Choisir et aller chercher seul ce que l'on veut (à

l'aide d'un mini self mis sur des tables)

## C) Adopter une attitude adaptée aux besoins de chacun

- a. Proposer à l'enfant d'essayer de faire seul s'il le souhaite
- b. Accompagner l'enfant dans ce qu'il a envie de faire s'il ne souhaite pas le faire seul, prendre le temps
- c. Prendre le temps d'expliquer aux enfants les différents moments de la vie de la structure, ce qu'il s'y passe, notamment à l'aide de certains rituels.
- d. Prendre le temps de comprendre ce que souhaite réellement l'enfant ou ce qu'il a réellement compris, les difficultés qu'il rencontre, pourquoi il agit de cette façon
- e. Savoir modifier certains moments de vie où les activités au dernier moment en fonction des enfants et de leurs besoins à l'instant T.

D) Mise en place d'un cadre qui définit les droits et les devoirs de chacun.

- a. Explication de ce qui est permis et de ce qu'il ne l'est pas et pourquoi.
- b. Explication de ce qu'il se passe si l'on ne respecte pas les règles posées et expliquées ensemble.
- c. Travail sur la journée type avec les animateurs, repérer les moments clés et les attitudes à adopter.

**Les objectifs pédagogiques 2021/2022 :**

Lors de la rentrée de septembre 2021, l'équipe d'animation de la structure a souhaité se recentrer sur l'accueil et la prise en charge de l'enfant tout au long de sa journée. Le but étant de permettre à l'enfant de se sentir suffisamment à l'aise, pour que ce dernier puisse s'épanouir tout au long de la journée au sein de la structure.

La réunion pédagogique pour l'année 2021/2022 a donc permis aux équipes d'animation et de direction dans un premier temps, d'établir ensemble les besoins auxquels nous devons répondre afin de permettre aux enfants d'être suffisamment à l'aise pour que ces derniers puissent participer autant que possible à la vie de la structure. Puis dans un second temps, nous avons réfléchi à la mise en place de certains outils qui pourraient favoriser l'intégration et le bien être de l'enfant au sein du centre de loisirs Francisque Poulbot.

Les différents objectifs qui sont ressortis de la réunion pédagogique, vont être ceux sur lesquels nous travaillerons tout au long de l'année que se soit lors des mercredis en période scolaire ou lors des différentes vacances scolaires.

Les réunions de préparation tout au long de l'année, vont permettre à l'équipe Poulbot de travailler sur les objectifs que nous avons défini, en mettant en place progressivement les outils nécessaires sur le terrain pour y parvenir. Des moments d'échanges sont également prévus, notamment après chaque fin de vacances scolaires, afin de faire le point sur ce qui a été mis en place, d'analyser ce qui fonctionne et ce qui a besoin d'être réajuster.

## **I ) Travailler sur un accueil adapté au public**

- *Apporter un thème et une décoration dans les espaces utilisés de la structure, afin que les enfants puissent s'approprier les lieux*

Chaque groupe dispose de sa propre salle, de son couloir et de ses toilettes. Afin de faciliter l'arrivée des enfants dans la structure et qu'ils puissent s'approprier facilement les locaux, chaque groupe aura une identité défini autour d'une thématique en l'occurrence le groupe de la mer et le groupe de la montagne. L'équipe d'animation va mettre en place de temps en temps des activités manuelles qui permettront aux enfants de réaliser la décoration de leur salle, couloir et également des toilettes.

Cette démarche aura lieu sur une période assez longue, afin que les enfants puissent réaliser les activités manuelles au fur et à mesure, tout en découvrant d'autres activités sans lien avec la décoration permanente de la structure. En les associant à la décoration de leur salle, ceci va permettre aux enfants d'intégrer plus facilement les différentes pièces ainsi que leur utilité. Les enfants pourront également circuler plus librement dans les locaux.

- *Réaménager les salles pour faciliter l'entrée de l'enfant à son arrivée*

Les 3 / 4 ans rencontrent parfois des difficultés à entrer dans leur salle à leur arrivée le matin. Afin de rendre ce moment moins délicat et intimidant pour l'enfant, l'équipe d'animation souhaite travailler sur le réaménagement des pièces afin que les différents coins jeux installés dans la salle soient mieux mis en valeur pour que les enfants puissent les visualiser plus facilement.

Ainsi certains coins seront permanents dans la salle, et viendront s'y rajouter de temps en temps, un nouveau coin jeu afin de susciter la curiosité des enfants. De plus, il est possible dans le but d'un projet bien spécifique, de réaménager complètement la salle en fonction des besoins nécessaire à la bonne menée du projet.

## II) Instauration des rituels permettant à l'enfant de se sentir en sécurité et de prendre part à la vie quotidienne de la structure.

### - Faciliter l'arrivée et le départ de l'enfant dans la structure

Disposer d'un espace pour ses affaires...

Afin que les enfants puissent arriver sereinement dans la structure, il nous a semblé important que ces derniers puissent disposer d'un espace leur permettant de poser leurs affaires (manteaux, sacs, doudous...). Une fois que les enfants auront personnalisé leur porte manteau, ces derniers pourront installer leurs affaires de manière autonome dès leur arrivée dans la structure. Ceci permet à l'enfant de disposer d'un repère lui permettant ainsi de savoir à tout moment de la journée, où se trouve ses affaires s'il en a besoin.

Lors de son départ, l'enfant décroche et range à un endroit précis son dessin. Ceci permet à l'enfant de clôturer sa journée au sein de la structure avant de rentrer à la maison et de retrouver son dessin lors de sa prochaine venue au centre de loisirs.

...et d'un espace pour doudou

La présence de doudou tient une place très importante pour le public accueilli. Il est souvent l'objet de transition entre la maison et le centre de loisirs. L'enfant ressent souvent le besoin de se réfugier auprès du doudou au moment de son arrivée dans la structure et lors de « petits coups de mou » dans la journée.

Les enfants vont donc avoir la possibilité de créer une maison à doudou qui sera ensuite installée dans les salles des 2 groupes. Cette maison, va permettre aux enfants de disposer d'un endroit dans leur salle, où ils peuvent poser leur doudou à n'importe quel moment dans la journée. Ainsi, l'enfant peut jouer dans la salle sans laisser doudou n'importe où, tout en étant rassuré de savoir où ce dernier se trouve si besoin.

### - Favoriser l'implication de l'enfant, en lui offrant la possibilité de participer pleinement au quotidien de la structure.

En aménageant son coin calme...

L'appréhension du moment calme et de la sieste après le repas est souvent présente chez les 3 / 4 ans. Il arrive régulièrement que les enfants verbalisent le fait de ne pas vouloir se poser après le repas, où de craindre de s'endormir.

Afin de diminuer leurs angoisses lors de ce moment, les enfants qui vont en salle sieste, vont choisir leur lit en installant leur doudou avant le repas. Ils mettent en place la luminosité de la pièce et peuvent également choisir avec les animateurs, les histoires qu'ils souhaitent écouter au moment du temps de repos. Pour les enfants qui ne font plus la sieste, ils peuvent également installer leur coin calme (installation de tapis, des doudous, choix de l'activité calme après le repas).

Après le repas, l'enfant sait exactement où il doit se poser, et il sait qu'il va retrouver son doudou dans de bonnes conditions puisque c'est l'enfant lui-même qui a mis en place l'installation du coin repos. Grâce à sa participation de l'aménagement du coin repos, l'enfant visualise plus facilement ce qu'il va s'y passer et éprouve donc moins d'angoisses à ce moment précis.

... et en découvrant ensemble le menu du jour.

Le matin, lors du rassemblement pour expliquer les activités, les enfants vont d'abord pouvoir échanger autour du menu du jour, à l'aide d'images d'ingrédients qu'ils pourront placer sur un affichage. Ceci va permettre aux enfants un moment d'échange autour du repas du midi, et de rassurer certaines angoisses. Ainsi cela permet d'avoir un moment d'échange tous ensemble sur ce qu'on va manger. Ce temps de parole permet à ceux qui le souhaitent de verbaliser ce qu'ils aiment ou pas. Il permet aussi aux animateurs de rassurer les enfants, en expliquant qu'il est important de goûter mais que si l'enfant n'aime pas, il n'est pas dans l'obligation de manger.

### **III) Mettre en place des activités permettant l'épanouissement de l'enfant au sein de la structure**

Durant l'année, l'équipe d'animation va mettre en place des activités variées qui vont pouvoir correspondre aux différents besoins et centres d'intérêts des 3/4 ans. Sur chaque temps d'activité, les enfants ont le choix entre 2 activités différentes. Ils peuvent choisir l'activité de leur choix et ils ont la possibilité de changer s'ils le souhaitent.

L'équipe va donc proposer aux enfants des activités qui vont permettre aux enfants de jouer autour du sport, de l'imaginaire, de la création ou bien encore de l'imitation. Afin que les enfants assimilent facilement les différentes règles de jeu, l'équipe va cibler des règles simples en début d'année, et mettra en place par la suite durant l'année, des activités où des règles de jeu un peu plus complexes.

Après chaque fin de vacances scolaires et avant de préparer les prochains mercredis, un point aura lieu avec l'équipe afin de rappeler les objectifs pédagogiques. Ce point permet de rappeler ce qui a déjà été mis en place et d'analyser comment cela fonctionne. Il permet également d'ajuster si besoin ce que nous avons mis en place. Ce temps d'échange est également l'occasion pour l'équipe de proposer de nouvelles choses à mettre en place sur le terrain en respectant toujours les besoins et l'évolution des enfants au sein de la structure.

### **Les réunions de préparation :**

Lors de la réunion pédagogique pour l'année, nous avons donc :

- Présenter les objectifs du projet éducatif
- Travail avec l'équipe autour de la connaissance et des besoins du public
- Echanges autour des objectifs de direction pour l'année 2021/2022

L'échange autour des objectifs de l'année 2021/2022 a permis ensuite de travailler en équipe autour de :

- L'accueil de l'enfant au sein de la structure (de quoi a besoin un ¾ ans lorsqu'il arrive au centre de loisirs, comment rendre l'accueil plus rassurant pour l'enfant et également le parent, que peut on mettre en place pour parvenir à un accueil de qualité...)
- Qu'est-ce qu'un rituel ? à quel moment un ¾ ans peut-il en avoir besoin ? quelle forme cela peut-il prendre ?
- De l'activité : comment la mettre en place pour qu'elle soit de qualité et qu'elle corresponde aux besoins des enfants ? Comment je me positionne en tant qu'animateur pour que mon activité soit de qualité ?

Après cette réunion pédagogique, nous avons donc eu une deuxième réunion dite de préparation, qui a permis à l'équipe de mettre en place des activités mais également des outils qui permettraient de répondre aux différents objectifs présentés lors de la précédente réunion. L'équipe a pu également définir l'ordre dans lequel elle voulait mettre en place les différents outils permettant de répondre aux objectifs de l'année. Ceci permettant d'appliquer les objectifs fixés progressivement au sein de la structure.

### **Point contexte sanitaire :**

Depuis plus d'une année maintenant, nous avons dû adapter notre manière de travailler en fonction des différents protocoles sanitaires qui ont été mis en place en fonction de l'évolution de la situation.

Le respect du protocole nous amène donc à modifier notre organisation, mais nous tenons malgré tout à ce que les enfants puissent s'épanouir au sein de la structure malgré certaines restrictions qui peuvent nous être imposées.

Lors des différentes réunions de préparation, nous tiendrons compte à la fois du respect des règles sanitaires mais également des objectifs pédagogiques que nous nous sommes fixés.

Voici l'organisation de la structure en lien avec le protocole sanitaire :

- La structure accueille 40 enfants répartis en 2 groupes, pour qu'ils ne soient pas plus de 20 dans la pièce
- Les locaux dont nous disposons sont divisés en 2 parties afin que chaque groupe puisse disposer de sa salle, son couloir, ses toilettes, sa partie de salle de jeu et de réfectoire. Seul le dortoir est commun aux 2 groupes, mais chaque groupe est réparti dans une moitié de la salle sieste avec un écart suffisant entre eux.
- Le lavage de main a lieu : à l'arrivée et départ de l'enfant, à chaque passage aux toilettes, avant de manger, entre les changements d'activités et lorsque l'enfant éternue où se mouche.
- Tous les agents présents au sein de la structure ont le masque en tout temps. Du gel hydroalcoolique est disponible pour les adultes dans toutes les pièces.
- Toutes les pièces de la structure sont désinfectées 1 fois par jour (cela comprend les points de contact, table, chaise, meubles, canapé, mur et sol). En plus de cela, une désinfection partielle a lieu tous les midis pendant le repas des enfants (à savoir points de contact, table, chaise des 2 salles et de la salle de jeu). Les locaux sont également aérés toutes les heures. Les jouets sont mis en désinfection après chaque fin de journée.

